

# Une solide santé financière

Les délégués des communes actionnaires de Celtor SA, réunis lundi en assemblée, ont approuvé le rapport de gestion et les comptes 2015, qui bouclent par un nouveau bénéfice de 1 096 637 francs. Après cinq années de présidence, Pierre Alain Schnegg quitte ainsi une entreprise en excellente santé financière. Moritz Jaeggi, de Péry, a été élu au Conseil d'administration. Le nouveau président sera élu le 28 juin. L'assemblée a accepté la proposition du Conseil d'administration de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2015.

Parmi les nombreux projets menés à terme, il est à relever le

déplacement de la halle de transbordement. Un volume conséquent est dorénavant à la disposition de l'exploitation et permettra le stockage de matières pour plusieurs années. Ces transformations ont eu une influence sur la déchetterie, qui connaît un succès toujours plus important, dont l'accès a été amélioré.

## Longue vie à Celtor

Le projet Celtor II suit son cours et la procédure de participation a débuté comme prévu. Ce projet permettra d'augmenter la durée de vie de la décharge d'environ 45 ans.

Les membres du Conseil d'administration de Celtor

sont réélus chaque année. Cinq des six membres actuels ont vu leur mandat renouvelé. Pierre Alain Schnegg quittant quant à lui le CA, l'assemblée a élu Moritz Jaeggi.

Le nouvel administrateur bénéficie d'une solide formation dans le domaine des finances. Son parcours professionnel et son expérience l'ont amené à occuper différentes fonctions importantes: réviseur et chef réviseur auprès de Fiduco (1984-1996), chef des finances et administration de Vigier SA (1996-2009). Il occupe actuellement le poste d'intendant des impôts de la ville de Berne. ● **C-MPR**